



GUIDE PRATIQUE

2024
2025

des accueils de loisirs de Joinville-le-Pont



Dans ce guide :

- Les objectifs pédagogiques
- Formation et recrutement
- Horaires et infos sur les différents temps
- Délais de réservation
- Coordonnées et plan
- Vos questions, nos réponses

Image générée par l'A.I.

édito



Olivier DOSNE

Maire de Joinville-le-Pont
Conseiller régional d'Île-de-France



Virginie TOLLARD

Adjointe au Maire déléguée
à la vie scolaire et périscolaire
Vice-présidente de l'intercommunalité
Paris Est Marne et Bois en charge
de l'eau et de l'assainissement



Murielle VILLETELLE

Conseillère municipale déléguée
au périscolaire et aux conseils des écoles



**Chères
Joinvillaises,
chers Joinvillais,
chers parents,**



Depuis plusieurs années, la ville de Joinville-le-Pont a placé au cœur de ses préoccupations une politique éducative de qualité et innovante dans l'intérêt des apprentissages et de l'épanouissement de ses enfants. Elle a, ainsi, considérablement renforcé son soutien aux écoles et développé ses actions éducatives durant les temps libres.

~~~ Le label « plan mercredi » est un gage de confiance



Le label « plan mercredi », gage de confiance, attribué par l'Etat pour nos accueils de loisirs, vient conforter notre politique vers une collaboration transversale de la communauté éducative. Il consolide également notre action quotidienne pour garantir la qualité de nos activités proposées et le savoir-faire de nos personnels.

**Nos orientations éducatives s'animent autour
de plusieurs axes comme la citoyenneté, l'eau
symbole de la ville et l'inclusion numérique.**

Sommaire du guide



**Toute l'année,
nos équipes d'animation
réfléchissent, organisent
et mettent en œuvre
des projets.**

Cette année périscolaire fut riche de **projets complémentaires** :

- Les mercredis de la sophrologie, offrant des séances en direction de tous les enfants ,
- Des échanges avec les enfants sur leurs droits et les rapports filles/garçons en partenariat avec la compagnie de théâtre LAPS/équipe du matin ,
- La mise en place de brocantes spécifiques sur les accueils de loisirs, ouvertes à toutes les familles ,
- Une « comédie musicale » des enfants en scène Prévert ,
- Notre participation au projet de l'ETP Paris Est Marne & Bois défi Eco citoyen visant à former et accompagner les équipes éducatives aux enjeux du développement durable, de la transition énergétique et écologique ,
- Le projet « les JO 2024 » pour fêter le passage de la flamme olympique ,
- Les projets autour d'ateliers théâtraux et d'arts visuels, animés par nos professionnels culturels ,
- L'ensemble des projets des accueils de loisirs et du Conseil Municipal des Enfants....

Pour l'année scolaire et périscolaire qui débute, nos équipes sont en pleine réflexion afin de préparer de futurs beaux projets.

Vos équipes d'animation viendront vous les présenter lors des réunions de rentrée et des conseils périscolaires.

*D'ici là,
nous vous souhaitons une excellente année scolaire
à toutes et tous .*

● **Pages 2 & 3**
Edito

● **Page 4**
Les objectifs pédagogiques

● **Page 5**
La formation des agents

● **Page 6**
Le recrutement

● **Page 7**
Les réservations

● **Pages 8 & 9**
Plan et coordonnées

● **Pages 10 & 11**
Les différents temps

● **Pages 12 & 13**
Questions et réponses

● **Pages 14 & 15**
Le compte citoyen & TouteMonAnnée

● **Pages 16 & 17**
Dans nos accueils de loisirs

● **Page 18**
Les 2 coordinateurs

● **Page 19**
Le Conseil Municipal des Enfants

● **Page 20**
Nous contacter



4 Les objectifs éducatifs de la ville



Afin de favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant, l'animateur assure la sécurité et le bien-être physique, moral et affectif des enfants.

Il rédige et met en oeuvre un projet d'animation adapté et qui répond aux objectifs du projet pédagogique de son accueil de loisirs.

Les animateurs sont majoritairement diplômés du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) dans le respect du taux d'encadrement défini par le Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Vie Associative.



LA VILLE SOUHAITE DONNER À SES STRUCTURES DE LOISIRS UNE DOUBLE DIMENSION :

- ~~~ **Une dimension sociale**
en mettant à disposition des familles **un mode de garde adapté** à leur besoin.
- ~~~ **Une dimension éducative**
en permettant aux enfants de **s'épanouir pendant leur temps libre et de loisirs**.

Depuis 2022, la ville a renouvelé son **Projet éducatif Territorial** (PEDT) pour la période 2022-2025, en y intégrant **le Plan Mercredi**.

Ce dispositif permet d'améliorer encore la qualité de l'offre éducative, en instaurant une politique transversale, concernant toutes les actions publiques proposées aux enfants de 3 à 15 ans.

Dans le cadre de ce projet, de nouvelles pistes ont émergé.

D'une part, avec le Plan Mercredi qui introduit 4 grands axes de réflexion :

- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants
- Veiller à la complémentarité éducative
- Accroître la richesse et la diversité des activités
- Inscrire les activités sur le territoire

D'autre part, les services municipaux ont décidé de se concentrer sur 3 autres thématiques :

- L'inclusion numérique
- L'eau, symbole de la ville
- La citoyenneté



La formation des équipes d'animation



La ville de Joinville-le-Pont dispose d'équipes d'animation compétentes composées de directeurs et d'animateurs passionnés et diplômés, dotés d'une grande expérience de terrain.

L'encadrement des enfants en accueil de loisirs est régi par un ensemble de règles et de procédures très strictes, que chaque animateur doit connaître et respecter.

Pour aller plus loin, la ville s'est doté d'**une charte de l'animateur** qui définit les attentes de la ville pour chacun de ses agents périscolaires.

Nos directeurs

sont diplômés d'un Brevet d'Etat

ou d'un titre équivalent validé pour l'encadrement des accueils de loisirs (BPJEPS, BEATEP, BAFD...).

Le directeur est garant de l'application du projet éducatif (*cf page 3*) en rédigeant avec son équipe un projet pédagogique.

Il veille à sa mise en place en intervenant de différentes manières.

Nos animateurs

sont diplômés d'un Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Le BAFA leur permet d'encadrer des enfants et adolescents en accueils collectifs de mineurs avec ou sans hébergement.

Être animateur, animatrice, c'est participer au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.



Formations

Des formations continues, sous forme de stages ponctuels, sont proposées régulièrement aux animateurs et directeurs :

Hygiène et sécurité, relations avec les enfants, techniques d'animation, réflexions pédagogiques...

Le principe est que chaque accueil de loisirs bénéficie de personnel suffisamment et régulièrement formé, afin de répondre à la réglementation, pour respecter les taux d'encadrement, mais aussi d'apporter des compétences complémentaires dans la mise en œuvre des projets pédagogiques.

Exemples
de formations suivies par nos équipes



- Lutter contre le harcèlement
- Accompagner un enfant porteur d'un handicap
- Gestes de premiers secours
- Formation BPJEPS
- Sensibilisation au développement durable

6 Le processus de recrutement

Zoom sur...

La déclaration des accueils de loisirs

Les accueils de loisirs (article L-277-1 à 4 et suivants du code de l'action sociale et des familles CASF) doivent être obligatoirement déclarés auprès du SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports).

Dans cette déclaration la ville renseigne les animateurs et directeurs qui encadrent les enfants.

Zoom sur...

Le respect des conditions d'encadrement

Les conditions d'encadrement et de qualification des accueils de loisirs sont fixées par les articles R227-12 à 228 du CASF et les arrêtés prévus par leur application.



INTERDICTIONS ET INCAPACITÉS

Certaines personnes ne peuvent exercer quelque fonction que ce soit ou certaines fonctions auprès des mineurs en accueils de loisirs. Il s'agit :

- **des personnes** faisant l'objet d'une condamnation pour crime ou des délits mentionnés à l'article L 133-6 du CASF
- **des personnes** faisant l'objet d'une mesure administrative d'interdiction d'exercer ou de suspension d'exercice (article L 227-10 du CASF)



CONDITIONS D'ACCÈS AU CASIER JUDICIAIRE

Lors de la récupération de la déclaration d'un accueil de loisirs, le SDJES s'assure que le personnel d'encadrement ne fait pas l'objet d'une interdiction ou suspension d'exercice.

A NOTER : avec la généralisation de la télé-déclaration, les services de l'État ont un accès direct à deux types de fichiers : le casier judiciaire n°2 et le FIJAIS (Fichier Judiciaire Automatisé des Auteurs d'Infractions Sexuelles).



Étape 1

Étude de la candidature par le service des ressources humaines avant l'envoi au service périscolaire.

Étape 2

Entretien de recrutement du service périscolaire par téléphone.

Étude du profil | Motivation du candidat | Qualification | Expériences | Évaluation des connaissances sur les différentes missions et sur les besoins des enfants...

Étape 3

Convocation en mairie avec :

- 2 tests d'analyses de la personnalité d'environ une heure. Les résultats sont donnés sous 48H par un cabinet de recrutement.

Étape 4

Entretien avec un jury.

Le candidat rencontre un coordinateur du service périscolaire en présence d'une directrice ou d'un directeur d'accueil de loisirs de la ville.



SUIVI DU NOUVEL AGENT SUR NOS ACCUEILS DE LOISIRS

Les directeurs assurent le suivi des nouveaux agents. C'est une action incontournable dans notre processus de recrutement.
Ce suivi implique une réelle concertation avec le service périscolaire.

Attention,
si vous n'avez pas réservé les activités des
vacances de vos enfants, pensez à le faire
avant les dates indiquées ci-dessous.

Réservations pendant les vacances

7

 **Les réservations se font sur :**
[//ESPACE-CITOYENS.NET/JOINVILLEPONT](http://ESPACE-CITOYENS.NET/JOINVILLEPONT)

● Vacances d'automne 2024



Les accueils seront ouverts du lundi 21 octobre au jeudi 31 octobre 2024

A NOTER : Les centres seront fermés le vendredi 1er novembre.

Réservations ouvertes du jeudi 1^{er} août au dimanche 6 octobre 2024



● Vacances de fin d'année 2024



Les accueils seront ouverts du 23 décembre 2024 au 03 janvier 2025

A NOTER : Les centres seront fermés : le mercredi 25 décembre 2024 et mercredi 1^{er} janvier 2025.

Réservations ouvertes du lundi 21 octobre au dimanche 8 décembre 2024

● Vacances d'hiver 2025



Les accueils seront ouverts du lundi 17 au vendredi 28 février 2025

Réservations ouvertes du lundi 23 décembre 2024 au dimanche 2 février 2025



● Vacances de printemps 2025



Les accueils seront ouverts du lundi 4 au vendredi 25 avril 2025

Réservations ouvertes du lundi 17 février au dimanche 30 mars 2025

Zoom sur... le pont de mai 2025

Les accueils seront fermés :

- jeudi 29 mai

- vendredi 30 mai

● Vacances d'été 2025



Les accueils seront ouverts du lundi 7 juillet au vendredi 29 août 2025

A NOTER : Les accueils seront fermés :

- le lundi 14 juillet et le vendredi 15 août.

Réservations ouvertes du lundi 14 avril au dimanche 15 juin 2025

Plan des accueils de loisirs



1. Accueil de loisirs élémentaire du Parangon
41 Bld du Maréchal Leclerc

2. Accueil de loisirs maternel Jean de la Fontaine
31 Bld de l'Europe

3. Accueil de loisirs élémentaire Eugène Voisin
4 Rue Eugène Voisin

4. Accueil de loisirs maternel Simone Veil
56 Rue de Paris

5. Accueil de loisirs maternel Jouglal
12 Avenue Joseph Jouglal

6. Accueil de loisirs élémentaire Oudinot
56 Avenue Oudinot

7. Accueil de loisirs élémentaire Jean-Jacques Gressier
31 Avenue des Platanes

8. Accueil de loisirs maternel P'tit Gibus
7ter Av. du Président Wilson

H. Service périscolaire
Hôtel de ville
23 rue de Paris



Accueil élémentaire du PARANGON

41 Bld du Maréchal Leclerc



MARIEPIERRE FEUILLADE

Directrice de l'accueil de loisirs

ADJOINTE : Astride Oreus

CONTACT

Tel : 06 47 27 40 57 - 01 48 89 32 14

Mail : alparangon@joinvillelepoint.fr

Accueil élémentaire Eugène VOISIN

4 rue Eugène Voisin



JONATHAN ARADE

Directeur de l'accueil de loisirs

ADJOINTE : Viktoria Peshoiani

CONTACT

Tel : 06 47 27 21 58

Mail : alvoisin@joinvillelepoint.fr

Accueil élémentaire OUDINOT

56 Av. Oudinot



CÉCILE THIOLIÈRE

Directrice de l'accueil de loisirs

ADJOINT : Naël Alfandari

CONTACT

Tel : 06 47 27 65 84 - 06 16 40 48 35

Mail : aloudinot@joinvillelepoint.fr

Accueil élémentaire J.J GRESSIER

31 Av. des Platanes



VANESSA TRIVINO

Directrice de l'accueil de loisirs

ADJOINTE : Corinne Casals

CONTACT

Tel : 06 47 27 44 50

Mail : algressier@joinvillelepoint.fr



JÉRÔME SIMONNET

Directeur de l'accueil de loisirs

ADJOINTE : Insiyah Manowaraly

CONTACT

Tel : 06 47 27 35 92

Mail : alsimoneveil@joinvillelepoint.fr

Accueil maternel FONTAINE

31 Bld de l'Europe



KARIMA KARA

Directrice de l'accueil de loisirs

CONTACT

Tel : 06 47 27 99 49 - 06 16 40 26 06

Mail : alfontaine@joinvillelepoint.fr

Accueil maternel JOUGLA

12 Av. Joseph Jouglal



OCÉANNE CONTET

Directrice de l'accueil de loisirs

ADJOINTE : Diana Henrique

CONTACT

Tel : 06 47 27 52 86 - 06 10 05 81 23

Mail : aljouglal@joinvillelepoint.fr

Accueil maternel P'TIT GIBUS

7ter Av. du Président Wilson



EMILIE CAFFIER

Directrice de l'accueil de loisirs

ADJOINT : Ibrahima Sylla

CONTACT

Tel : 07 86 63 97 51 - 06 16 40 65 81

Mail : algibus@joinvillelepoint.fr

Les différents temps

extra et périscolaires

Je souhaite aller à ...

l'accueil du matin

~~~~ C'est possible dans toutes les écoles de la ville  
de **7H45 à 8H15** (sauf le mercredi en période scolaire)

**GRATUIT ET SANS RÉSERVATION**

Je souhaite pouvoir ...

## manger à la cantine le midi

~~~~ Quelle délicieuse idée ! Il est possible de manger à la cantine et de profiter des différents ateliers du midi.  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire.
De **11H30 à 13H20** dans toutes les écoles de la ville.

PAYANT AVEC RÉSERVATION LE MATIN AUPRÈS DES ENSEIGNANTS ET DES ANIMATEURS

[En fonction de votre tarif individualisé]

Nous aimerais participer à ...

l'accueil du soir

~~~~ **En maternelle** : goûter et ateliers du soir de **16H20 à 18H30** (sortie possible à partir de 17H30)

**En élémentaire** : goûter et au choix ateliers ou devoirs surveillés de **16H30 à 18H30** (sortie possible à partir de 17H45)

**PAYANT SUR RÉSERVATION VIA LE COMPTE CITOYEN**

[En fonction de votre tarif individualisé]

Les activités extra et périscolaires de Joinville-le-Pont, ont pour objet d'accueillir des enfants en âge d'être accueillis en dehors du temps scolaire :  
- le matin  
- le midi  
- le soir  
- les mercredis en période scolaire  
- pendant les vacances



J'irai bien en période scolaire à ...

## l'accueil de loisirs le mercredi

11

Une vraie rupture dans la semaine d'école ! L'accueil de loisirs du mercredi se déroule de **8H00 à 18H30**.

En plus des activités et sorties, tu profites du repas du midi et du goûter.

A NOTER : une réservation en matinée de 8h à 13h est possible.

Tu profites des activités et du repas du midi. La sortie se fait alors entre 13H et 13H15.

### PAYANT SUR RÉSERVATION VIA LE COMPTE CITOYEN

[En fonction de votre tarif individualisé]



Nous souhaitons profiter du centre sur ...

## les vacances scolaires

Les différents accueils de loisirs ouverts sur la période seront heureux de vous faire profiter des différentes activités et sorties proposées de **8H00 à 18H30** (sortie possible à partir de 17H00).

A NOTER : Pour mieux répondre aux attentes des familles joinvillaises, le service périscolaire vous propose 2 possibilités lors des vacances scolaires (d'oct 2024 à sept 2025) :

 Vous aurez la possibilité d'inscrire votre enfant pour toute la journée de 8h à 18h30 ou bien en matinée de 8h à 13h.

### PAYANT SUR RÉSERVATION VIA LE COMPTE CITOYEN

[En fonction de votre tarif individualisé]

 **Attention :**  
il y a parfois  
des regroupements  
de structures  
pendant les vacances  
scolaires.  
Renseignez-vous  
auprès de l'accueil  
de loisirs de votre enfant.

## Zoom sur...

### ● les accueils du soir, du mercredi et des vacances

Ils proposent des activités en lien avec le projet pédagogique de l'accueil de loisirs qui s'inscrit lui-même dans les objectifs du projet éducatif territorial de la ville.

Mis en place par des animateurs diplômés, ces temps ne peuvent donc en aucun cas être considérés comme une simple garderie.

PAR EXEMPLE  
*Le mercredi,  
les enfants  
des classes  
CP de  
l'école  
Simone  
Veil sont  
accueillis  
à l'accueil  
de loisirs  
Eugène  
Voisin.*



# Vos questions, nos réponses



## Que doit apporter mon enfant à l'accueil de loisirs ?

Lui mettre des vêtements confortables en fonction de la météo.

L'équipe d'animation me préviendra si une tenue particulière est nécessaire.

Il est conseillé de marquer toutes les affaires à son nom.



## Mon enfant a un P.A.I. Comment procède t-on ?

Les enfants atteints de pathologies sont accueillis après validation du Projet d'Accueil Individualisé.

A noter : les enfants bénéficiant d'un P.A.I alimentaire sont autorisés à apporter leur panier repas selon les modalités définies par le directeur de l'école, le médecin scolaire et validées par le Maire



## Mon enfant ne peut plus venir. Comment annuler ma réservation ?

Je préviens l'accueil de loisirs de mon enfant et je transmets au service périscolaire **un justificatif** (via le compte citoyen cf page 14) **dans un délai de 7 jours**.

Valable en cas de : maladie de l'enfant ou du parent, d'une naissance, du décès d'un proche membre de la famille ou de modification des congés



## Mon enfant peut-il apporter ses jouets ?

Il est préférable de les laisser à la maison.

On évitera aussi les bonbons.

Tout apport d'objet dangereux est interdit.



## Pourquoi mon enfant n'est pas toujours accueilli dans l'accueil de loisirs de son école ?

Parfois pour des raisons pratiques, plusieurs accueils de loisirs peuvent se regrouper, en particulier pendant certaines vacances scolaires. Les familles sont informées au moment des réservations par mail et affichage.

### [À savoir]

*Le mercredi, les enfants des classes CP de l'école Simone Veil sont accueillis à l'accueil de loisirs Eugène Voisin.*



## Comment évaluer mes tarifs ?

Il suffit de vous connecter à votre compte citoyen et de cliquer sur le simulateur de tarifs. (cf page 14)





## Je souhaite ajouter une personne autorisée à récupérer mon enfant.

J'envoie un mail à : [periscolaire@joinvillelepoint.fr](mailto:periscolaire@joinvillelepoint.fr) et au responsable de l'accueil de loisirs de mon enfant (cf page 9) en indiquant bien :

- Nom et prénom de l'enfant
- Son école
- Nom et prénom de la personne autorisée
- Numéro de téléphone de la personne
- Photocopie de sa pièce d'identité

**A noter :** il est possible de le faire aussi directement via votre compte citoyen.

13



## En cas de retard...

Merci de prévenir le plus rapidement possible l'accueil de loisirs de votre enfant.

**Une pénalité forfaitaire** de 5,09 € par quart d'heure est appliquée aux retards.

**Attention** : à partir de 3 retards, le règlement intérieur des accueils de loisirs prévoit la possibilité d'une exclusion des temps périscolaires.



## Comment m'informer sur la journée de mon enfant sur ses temps périscolaires ?

Je trouve toutes les informations importantes affichées devant l'entrée de l'accueil de loisirs.

Il est aussi possible de m'adresser directement à l'équipe d'animation.

aussi à ma disposition

## L'application toutemonannée

→ Plus de détails page 15

## Le site internet de la ville

→ [www.joinvillelepoint.fr/periscolaire](http://www.joinvillelepoint.fr/periscolaire)



## Je suis joinvillais, mon enfant n'est pas scolarisé sur la ville mais je souhaite qu'il profite de l'accueil de loisirs les mercredis et sur les vacances.

**Oui, c'est possible.** Il suffit de l'inscrire en mairie et d'apporter :

- Attestations de sécurité sociale des responsables légaux
- Photocopie du carnet de santé de l'enfant avec la mise à jour des vaccins obligatoires
- Livret de famille ou acte de naissance de moins de 3 mois
- Justificatif de domicile
- Dernier avis d'imposition

**Une fois l'inscription faite**, je me connecte sur le compte citoyen pour procéder aux réservations sur les différents temps périscolaires. Je consulte le calendrier des réservations pour les vacances scolaires (cf page 7).

# Le compte citoyen



**Créer un compte citoyen (si besoin)**

[www.espace-citoyens.net/joinvillele pont](http://www.espace-citoyens.net/joinvillele pont)

JE N'AI PAS D'ESPACE

Créez votre espace personnel qui vous donnera accès au tableau de bord de vos demandes existantes, à votre stockage sécurisé et à d'autres fonctionnalités facilitant votre vie à la mairie.

créer mon compte

**Créer ici votre compte citoyen en renseignant obligatoirement : Votre Civilité, Nom, Prénom et adresse mail valide**

## Compte citoyen TABLEAU DE BORD

[MON ACCUEIL](#) [NOUVELLE DEMARCHE](#) [ACTUALITES](#) [EDITION DE DOCUMENTS](#) [INFOS PRATIQUES](#)

### MON COMPTE



[Profil](#) [Identifiants](#) [Ma Famille](#)

### CONJOINT(E)



### ENFANT(S)



Cliquez sur l'icône de l'enfant et accédez à l'agenda des activités pour modifier ses réservations.

### ENTOURAGE



### MON TABLEAU DE BORD



### LES DEMARCHE POUR MA FAMILLE (SCOLAIRE, PERISCOLAIRE)



### LES DEMARCHE INDIVIDUELLES



### AUTRES ESPACES EN LIGNE



**En cas de difficultés :**  
[portailfamille@joinvillele pont.fr](mailto:portailfamille@joinvillele pont.fr) | 01 49 76 60 00

**Pratique**  
**Les fiches pratiques du Compte citoyen**

Le service périscolaire a réalisé des fiches pratiques pour vous aider à utiliser au mieux votre compte citoyen. Elles sont disponibles :

- **en ligne** sur la page dédiée. Flashez simplement ce QR CODE >>
- **Auprès des équipes d'animation** des accueils de loisirs

- 1 Si cela n'a pas encore été fait, cliquez afin d'évaluer vos nouveaux tarifs.
- 2 Pour inscrire votre enfant, renseignez les dossiers famille et enfant accessibles ici.
- 3 Pour faire les réservations des différentes activités proposées.
- 4 En cas d'absence, cliquez pour transmettre les justificatifs dans un délai de 7 jours.
- 5 En fin d'année vous pouvez télécharger l'attestation de paiement pour les services sociaux.

- 6 Cet espace de stockage est à votre disposition. Il est privé et sécurisé.
- 7 Cliquez pour simuler vos différents tarifs.

**Pour modifier ou annuler une réservation**

En période scolaire, vous pouvez réserver au plus tard le mercredi 23h59 pour la semaine suivante.

**ANOTER:** si vous n'avez pas réservé avant la date limite il est possible de vous présenter à l'équipe d'animation : le jour même avant 8h05 (sauf pendant les vacances scolaires) ou la veille. Dans la limite de 5 fois dans le mois et des places disponibles.





Chers parents,  
**téléchargez l'application toutemonannée**  
et suivez toute l'actu de l'accueil de loisirs  
de votre enfant. Retrouvez photos, tuto, recettes  
et autres surprises de l'équipe d'animation.

# L'APPLI

## toute mon année

15

- 1=** téléchargez l'application  
**"TOUTEMONANNEE"**



- 2=** Cliquez sur  
**"CRÉER UN COMPTE"**

Après avoir ouvert l'appli, cliquez dans la zone bleue



- 3=** Cliquez sur  
**"ADULTE"**

Et ensuite sur "SUIVANT >" en bas



- 4=** Entrez les **informations**

4b : cochez "j'accepte les conditions..."

4c : cliquez sur "SUIVANT >"



- 5=** Cliquez sur la **croix jaune**

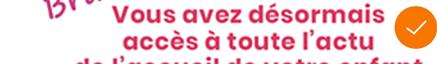
- 6=** **ET POUR  
POUR FINIR**

Entrez le **CODE**  
(à demander à l'équipe)



**Bravo!**

Vous avez désormais  
accès à toute l'actu  
de l'accueil de votre enfant



# Dans nos accueils de loisirs cette année...

Toute l'année, les différents accueils de loisirs de la ville proposent différents projets et grandes activités afin d'offrir des moments pas comme les autres aux enfants de la ville.

Voici quelques exemples.

**GibusOlympique,**  
journée au pays des merveilles,  
défis jeux de société, spectacle  
et toujours plus de projets à  
l'accueil de loisirs du P'tit Gibus.



Spectacle des ateliers théâtre,  
participation au concours de  
dessins sur les Jeux Olympiques,  
veillées, boum des CM2 et le plein  
de projets toute l'année à l'accueil  
de loisirs Oudinot.



L'accueil de loisirs **JJ. GRESSIER**  
a postulé cette année, pour participer  
au défi des éco-citoyens en partenariat  
avec l'Agence Locale de l'Energie  
et du Climat, ALEC-MVE.

L'accueil de loisirs **JOUGLA**  
a proposé toute l'année un large  
choix d'activités aux enfants  
afin de leur offrir des moments  
vraiment pas comme les autres.  
L'équipe d'animation a aussi  
proposé plusieurs veillées  
qui resteront dans les mémoires  
des petits et des grands.



L'accueil de loisirs **Fontaine** a proposé toute l'année une série d'activités autour de différents thèmes portés par l'équipe d'animation.



Activités manuelles, sports, sorties, spectacles, surprises et bien plus encore...  
Toute l'année à l'accueil de loisirs **SIMONE VEIL**, l'équipe d'animation propose toujours plus de moments forts aux enfants présents sur les différents temps périscolaires.

L'accueil de loisirs du **PARANGON** a axé cette année son projet autour de l'environnement et de la pratique du sport pour tous. De quoi offrir aux enfants présents de bons moments de partages et de découvertes.



L'accueil de loisirs **E. VOISIN** c'est toujours un endroit pas comme les autres pour faire des découvertes et participer à des activités vraiment différentes et variées.



## Et sans oublier...

- Des ateliers **sophrologie** proposés dans les différents accueils de loisirs et sur différentes périodes par une intervenante diplômée.
- Les nombreuses **veillées** organisées afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants des moments inoubliables sur différents thèmes (Jeux Olympiques, enquête policière, jeux vidéos...)
- Les spectacles des ateliers **théâtre** menés par nos deux intervenantes. Dans les accueils de loisirs ou sur la scène Prévert, cette plongée dans l'imaginaire a concerné des dizaines d'enfants cette année encore.
- Le retour des incontournables **BOUMS des CM2** dans les différents accueils de loisirs élémentaires de la ville. Quelle belle façon de souhaiter une bonne route à celles et ceux qui feront cette année leur entrée au collège.

**Mais aussi...**

Nos **chorales**, nos enregistrements en studio.  
Nos **podcasts** sur des thèmes variés.  
Nos **ateliers jardinage...**



# ~~~Le service périscolaire

Cette année, le service périscolaire a encore évolué pour toujours plus d'efficacité avec la mise en place **2 coordinateurs pédagogiques & ressources** des accueils de loisirs de la ville sous l'autorité du responsable du service périscolaire.

## LES MISSIONS

- PILOTAGE ET ANIMATION DES ÉQUIPES D'ANIMATION
- DÉPLOIEMENT DE LA POLITIQUE ÉDUCATIVE DE LA VILLE
- PILOTAGE ET COORDINATION DES PROJETS CONTRACTUALISÉS (PEDT, PLAN MERCREDI...)
- GESTION DES MOYENS ...



### Sandra Esteves

- Bonjour Sandra, pouvez-vous nous parler de votre parcours dans l'animation ?

Et bien j'ai débuté dans l'animation en 2004 et je suis au service périscolaire de Joinville-le-Pont depuis 2006. J'ai, comme on dit, gravi les échelons passant d'un poste d'animatrice à celui de directrice d'accueil de loisirs. C'est dans cette fonction que j'ai, par exemple, organisé le déménagement de l'ancien accueil du Centre vers celui de Simone Veil. J'ai aussi été la directrice de l'accueil du Paragon pendant plusieurs années.

- Et si vous deviez nous parler de votre nouveau poste en quelques mots ?

Après 20 riches années dans l'animation, j'ai souhaité évoluer dans de nouvelles missions au sein du service périscolaire de la ville. Me voici donc **coordinatrice pédagogique et ressources des accueils élémentaires**. L'une de mes nouvelles missions est d'accompagner les équipes dans l'élaboration de leurs projets. Je me vois surtout comme une facilitatrice qui valorise aussi au quotidien le travail des équipes périscolaires élémentaires.



### Cédric Oliveira

- Bonjour Cédric, pouvez-vous nous parler de votre parcours dans l'animation ?

Bonjour. J'ai débuté dans l'animation en 2006. D'abord animateur, je me suis formé afin de prendre des fonctions de direction. Après quelques années, j'ai de nouveau souhaité évoluer et suis devenu coordinateur de l'animation.

- Et si vous deviez nous parler de votre nouveau poste en quelques mots ?

J'étais donc déjà coordinateur au sein d'une autre collectivité depuis plusieurs années lorsque j'ai découvert l'offre de poste équivalent à Joinville-le-Pont. Je suis heureux de mon nouveau rôle de **coordinateur pédagogique et ressources des accueils maternels**, en complément de Sandra. Comme elle, j'accompagne les équipes et je fais en sorte qu'elles puissent réaliser leurs missions dans des conditions optimales. Par exemple, je suis celui qui cherche des solutions en cas d'absences d'agents ou qui fait le lien avec d'autres acteurs de la collectivité.

Le service périscolaire est en charge du C.M.E depuis plusieurs années.

Véritable instance d'apprentissage de la démocratie, il permet aux enfants de Joinville-le-Pont de s'exprimer sur la vie de leur ville et d'en devenir des citoyens à part entière.

## 33 ÉLUS

AU C.M.E



### Le C.M.E est composé :

- D'un président, Monsieur le Maire
- De 33 élus de **CM1** et **CM2** issus des écoles élémentaires de Joinville-le-Pont
- D'une conseillère municipale, Corinne Fiorentino.



ZOOM  
SUR...

## Activités et sorties



Toute l'année du mandat, les élus juniors du C.M.E participent à toute une série d'activités et de sorties.

- Projets au sein des commissions thématiques.
- Visite de l'Assemblée Nationale, du Sénat et du bureau de monsieur le Maire.
- Visite des lieux de mémoire avec par exemple : musée de la Résistance, musée des armées, Clairière de l'Armistice, château de Versailles, plages du Débarquement...
- Participation aux cérémonies officielles de la ville et autres manifestations.



### Les 33 élus du C.M.E participent à 4 commissions

Les 33 élus du C.M.E intègrent l'une des 3 commissions thématiques (11 élus par commission tirés au sort lors de la première plénière).

- Commission Loisirs, Vie Locale et développement durable ;
- Commission des Droits de l'Enfant ;
- Joinville accessible.



Pour l'ensemble des élus :  
**la commission Devoir de mémoire** qui a pour but de promouvoir le travail mémoriel, afin de donner aux plus jeunes, des clés de compréhension du passé, mais aussi de l'avenir.



En savoir plus : [www.joinville-le-pont.fr/cme](http://www.joinville-le-pont.fr/cme)





Le **service périscolaire de Joinville-le-Pont** est à votre écoute pour toutes demandes de renseignements et pour vous accompagner dans vos démarches tout au long de l'année.

# Contact



HÔTEL DE VILLE  
DE JOINVILLE-LE-PONT  
23 RUE DE PARIS



01 49 76 60 60



PORTAILFAMILLE@JOINVILLEPONT.FR

## Suivez-nous



### SUR LES PANNEAUX D'AFFICHAGE DEVANT LES ÉCOLES DE LA VILLE

Retrouvez les informations essentielles :

plannings des activités, menus et coordonnées de contact ...



### SUR L'APPLI TOUTEMONANNEÉ

Suivez en temps réel la journée de votre enfant

Photos, infos, messagerie... Téléchargez l'application sur votre téléphone (cf page 15) et demandez ensuite le CODE dédié à l'équipe d'animation.



### SUR LA PAGE DÉDIÉE SUR LE SITE WEB DE LA VILLE

Retrouvez en particulier les plannings d'activités, les coordonnées de l'ensemble des accueils de loisirs mais aussi d'autres infos pratiques.

**WWW.JOINVILLE-LE-PONT.FR/PERISCOLAIRE**

PAGE WEB



Flashez ce QR CODE